
**Congrès de l'Association canadienne
des relations industrielles**

Université Laval

18 juin 2010

**La constitution des relations industrielles : de l'étude de la
pratique des acteurs à la structuration des pratiques d'étude.**

Ronan Hério



**Université
du Québec
en Outaouais**

Mise en contexte de la présentation

- Quelques dimensions de la crise des relations industrielles depuis les années 1990 :
 - Crise institutionnelle : diminution du taux de syndicalisation
 - Crise pratique : émergence de nouvelles formes d'action collective
 - Crise académique : fermeture de programmes de relations industrielles
- Pistes de résolution de cette crise :
 - Étudier l'adaptation des pratiques de RI à ce nouveau contexte
 - Étudier de nouvelles perspectives théoriques
 - Étudier la constitution conjointe des nouvelles pratiques et des nouvelles perspectives théoriques

Problématique

- L'utilisation de cadres théoriques explicites comme pratique caractéristique des chercheurs
- Les cadres théoriques utilisés en RI et la question de leur positionnement relatif
- Le recours au concept de paradigme et les problèmes qu'il pose :
 - Le sens particulier du concept de paradigme en RI
 - La remise en cause systématique des cadres théoriques alternatifs
- Question :
 - Les cadres théoriques des RI sont ils irréconciliables ?
- Objectif :
 - Déterminer des conditions permettant de réconcilier les cadres théoriques concurrents des RI

Plan de la démonstration

- Existence d'une diversité théorique en relations industrielles dont nous verrons les caractéristiques
- Diversité pourtant non reconnue en raison du statut particulier du concept de paradigme en RI
- Contraste avec le cas des sciences de l'organisation : comment construire la complémentarité entre paradigmes par la théorie de la structuration (Weaver & Gioia, 1994)
- Mise en application au cas des relations industrielles à travers le cas d'un développement théorique récent

La diversité théorique en RI : le cadre traditionnel

- Voir par exemple la synthèse de Müller-Jentsch (2004)
- Le cadre théorique traditionnel :
 - L'approche institutionnaliste (Commons [Rutherford, 1983]) :
 - la constitution de la relation d'emploi par l'action collective (institutions)
 - L'approche systémique :
 - le système des relations industrielles (Dunlop, 1958) comme sous-système du système de l'action sociale (Parsons, 1951)
 - formalisation des modalités de l'action collective
 - L'approche stratégique :
 - dimension complémentaire au cadre systémique rendant compte de la transformation de la relation d'emploi à partir des années 1980 (Kochan, Katz et Capelli, 1984)

La diversité théorique en RI : les cadres alternatifs

- Sélection de cadres théoriques alternatifs :
 - Le marxisme (Hyman, 1975, 2006; Thompson & Newsome (2004)
 - La théorie de la structuration (Bellemare, 2000; Kechidi, 2005; Kessler & Bach, 2009)
 - Foucault (Townley, 1993)
 - Le féminisme (Forrest , 1993, 2001)
 - Le néo-institutionnalisme (Ackers, 2002; Godard, 2004)
- Conclusion
 - Cadres théoriques couvrant l'ensemble du spectre des paradigmes (Burrell & Morgan, 1979; Morgan, 1980)
 - Pourtant les théories alternatives prennent peu de place
 - Pourquoi ?
 - Hypothèse

Le statut du concept de paradigme en RI

- Le statut du concept de paradigme en RI prévient la reconnaissance d'une diversité théorique
- Exemples tirés des traditions nord-américaines et britanniques :
 - Kochan, McKersie et Cepelli (1984)
 - Godard et Delaney (2000)
 - Kochan (2000) – Réponse à Godard et Delaney (2000)
 - Kaufman (2008)
 - Dunn (1990)
 - Keenoy (1991) – Réponse à Dunn (1990)
 - Ackers et Wilkinson (2005)
- Dépasser l'unicité paradigmatique : de l'incommensurabilité à la construction d'un méta-paradigme

L'évolution du concept de paradigme en sciences de l'organisation

- La formulation originale (Burrell et Morgan, 1979; Morgan, 1980) :
 - Application au cas des relations industrielles : Audet et Larouche (1988)
- L'enrichissement du concept :
 - Hassard (1988, 1993) : conditions pour une représentation multi-paradigmatique
 - Gioia et Pitré (1990) : émergence de la perspective méta-paradigmatique
 - Weaver et Gioia (1994) : la théorie de la structuration comme outil de construction méta-paradigmatique

Un exemple

- Origine de l'exemple : présentation au CEREST
- Émergence du concept de droit réflexif du travail (Michel Coutu, Université de Montréal & Julie Bourgault, UQO)
- Concevoir la constitution du droit réflexif du travail comme un procès de structuration :
 - En continuité avec la représentation systémique et objective du droit
 - Y introduit une perspective subjectiviste (possibilité d'une communication entre les sous-systèmes)

Conclusion : limites & perspectives

- Démarche exploratoire à poursuivre :
 - Exemple : systématiser l'analyse de l'usage du concept de paradigme dans les publications en RI
- Le recours à la théorie de la structuration :
 - Un outil permettant de générer de nouvelles connaissances en RI
 - Pas une théorie alternative mais un pont entre des représentations différentes
 - Exemple : comment le concept de régionalisation permet d'enrichir le concept traditionnel de système

Ensemble des références disponible sur demande
